



**Comité d'harmonisation des usages de  
l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré par  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

**COMPTE RENDU  
RENCONTRE #7**

14 SEPTEMBRE 2015

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

## Table des matières

1	Ouverture et mot de bienvenue.....	1
2	Adoption de l'ordre du jour.....	1
3	Adoption du compte rendu de la rencontre #7 .....	1
4	Suivis.....	1
5	Atelier : évaluation et priorisation des solutions possibles en fonction des objectifs .....	2
6	Choix des solutions retenues et modalités de mise en œuvre .....	5
7	Teneur du rapport .....	5
8	Récents développements .....	6
9	Varia.....	6
10	Prochaine rencontre.....	6

## Annexes : document joint

Annexe 1	Liste des présences
Annexe 2	Ordre du jour
Annexe 3	Liste des suivis
Annexe 4	Informations supplémentaires fournies par la DSP
Annexe 5	Tableau des résultats de l'évaluation des solutions
Annexe 6	Portrait des contraintes
Annexe 7	Réflexion sur les solutions et proposition du scénario d'engagement conditionnel à la recommandation du Comité

## 1 OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Julie Malo-Sauvé souhaite la bienvenue à tous. Elle cède la parole à M. Étienne Champagne, de Boralex. Celui-ci souligne que bien que la démarche du Comité devait terminer en juin, Boralex propose de tenir deux séances supplémentaires, celle d'aujourd'hui et une en octobre pour achever les travaux du Comité.

Une représentante de la Direction de la santé publique est présente, Mme Gwendoline Kervran, accompagnée du Docteur Pierre Auger, spécialiste en médecine du travail et de l'environnement. Ceux-ci sont présents pour répondre aux questions sur la santé, en lien avec les solutions étudiées.

La liste de présences se trouve à l'annexe 1.

## 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Malo-Sauvé propose de faire la lecture de l'ordre du jour. Elle suggère de convenir de la méthodologie de travail pour la rencontre, puis de nommer deux « gardiens » de cette méthodologie pour appuyer le cheminement diligent des échanges.

L'ordre du jour est adopté et figure à l'annexe 2.

## 3 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE #7

Mme Malo-Sauvé propose de faire un retour sur le compte-rendu de la rencontre de juin 2015 et demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter.

Le compte-rendu est adopté par le comité, après de mineures modifications.

## 4 SUIVIS

Mme Malo-Sauvé suggère d'effectuer un retour sur les suivis de la rencontre de juin pour en vérifier l'avancement.

### SUIVIS DE LA RENCONTRE DU 11 JUIN 2015

- |   |   |
|---|---|
| <b>1. Discuter avec les résidents concernés de l'avenue Royale pour dégager une entente claire pour la mise en place de mesures d'atténuation et de suivi afin d'obtenir une meilleure acceptation du scénario de transport proposé (Boralex) ;</b> | <b>Mme Malo-Sauvé :</b> Puisque les travaux d'aménagement ont déjà eu lieu en lien avec ces trois suivis, ils deviennent caducs. Il serait toutefois intéressant d'avoir un récapitulatif du dénouement quant au scénario de transport. |
| <b>2. Effectuer un retour par courriel au Comité avant le 22 juin afin de</b>   | <b>Boralex :</b> À la suite de la rencontre, Boralex a tenté vainement d'entrer de nouveau en   |

<p>résumer l'état des discussions avec les résidents de l'avenue Royale ;</p>	<p>contact avec les résidents concernés de l'avenue Royale pour discuter des mesures mises en place pour encadrer le scénario du 180 degrés. Nous avons donc fait parvenir des lettres aux citoyens présentant les mesures supplémentaires proposées par Boralex et effectué un suivi auprès du Comité.</p>
<p>3. Statuer sur la recommandation, ou non, du scénario de transport #3 (tous les membres) ;</p>	<p>En parallèle, en réponse aux préoccupations soulevées, Boralex a entamé de nouvelles discussions avec ses fournisseurs et le citoyen concerné pour évaluer les possibilités d'aller plutôt de l'avant avec le scénario de transport impliquant un réaménagement majeur de l'intersection et l'empiètement sur la propriété du citoyen. Nous sommes finalement allés de l'avant avec ce scénario et les transports ont pu commencer au lendemain de la finalisation du réaménagement de l'intersection.</p> <p><b>Un membre</b> mentionne sa déception que le Comité n'ait pas été tenu informé du scénario de transport retenu et souhaite savoir si le transport des composantes est terminé.</p> <p><b>Boralex :</b> Nous avons tenu les principaux intéressés au courant du scénario retenu et nous excusons de ne pas avoir communiqué spécifiquement avec le Comité pour lui en faire part. Les transports des composantes seront terminés dans les prochains jours.</p>

La liste complète des suivis de la rencontre du 14 septembre se retrouve en annexe 3.

## 5 ATELIER : ÉVALUATION ET PRIORISATION DES SOLUTIONS POSSIBLES EN FONCTION DES OBJECTIFS

Mme Malo-Sauvé rappelle la méthode et l'échelle de priorisation utilisées pour l'évaluation des solutions : chaque solution est pondérée et évaluée de façon consensuelle en fonction de sa pertinence pour le secteur et de son efficacité à répondre aux critères d'évaluation.

Certaines solutions suscitent davantage de discussions entre les membres :

- **Construire à distance suffisante du chemin :** La pertinence de cette solution dépend de la possibilité de bâtir de nouveaux bâtiments dans les différents secteurs.

- **Maintenir ou créer une bande boisée :**
  - Du point de vue de la santé et de l'environnement, la bande boisée peut être intéressante si elle est assez dense.
  - Puisqu'une telle bande empiète beaucoup sur les terrains, il est impossible d'imposer cela à des propriétaires. Il serait intéressant d'intégrer la création d'une bande boisée si de nouveaux lots sont construits.
  - Cette mesure pourrait également être proposée pour une mise en œuvre volontaire avec des incitatifs financiers.
- **Rendre public le Chemin de l'Abitibi :**
  - Certains membres soulignent qu'il semble y avoir un conflit entre la propriété privée du chemin et le développement du territoire.
  - Ces membres proposent de réfléchir à donner au chemin un accès public, sans nécessairement modifier le statut de propriété. Ceci permettrait de résoudre les enjeux liés aux servitudes de passage.
  - La responsabilité en cas d'accident représente une contrainte importante quant à cette solution.
- **Améliorer le contrôle de la vitesse/mettre en place des analyseurs de circulation ou des radars/améliorer la signalisation routière:**
  - Ces solutions sont amalgamées, car elles doivent faire partie d'une réflexion intégrée dans chacun des secteurs.
  - Dans la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, il y a déjà quelques analyseurs de circulation dont on ressent l'impact positif sur le contrôle de la vitesse.
- **Élargissement de la route avec espace piétonnier :**
  - L'élargissement de la route en prévoyant un espace piétonnier réduirait le risque à la sécurité dans certains secteurs.
  - Sur le rang Saint-Antoine, cette solution est seulement pertinente si intégrée à un concept plus large.
- **Interdiction de frein moteur :**
  - Cette proposition suggère la mise en place d'un projet pilote que le Ministère des Transports du Québec pour l'interdiction de frein moteur.
  - Il semble que cette solution permettrait de réduire le bruit de façon importante lors des transports lourds.
- **Déplacer les résidences plus loin de la route :**
  - Cette solution est uniquement pertinente dans le cas où les terrains le permettent.
  - Pour réduire le bruit, l'augmentation de la distance entre les résidences et la route a une incidence importante.
  - Cette solution pourrait être combinée à d'autres mesures, par exemple la création d'une bande boisée, ou la relocalisation.

- **Rachat de propriétés** : Cette solution est jugée pertinente uniquement pour le rang Saint-Antoine.
- **Asphaltage du Chemin de l'Abitibi** :
  - L'asphaltage du Chemin de l'Abitibi comporte un avantage au niveau de la réduction des poussières, mais pourrait occasionner une augmentation de vitesse sur la route. Il s'agit d'une problématique mixte qui devrait être considérée en parallèle d'autres mesures (contrôle de la vitesse, par exemple).
  - Le chemin comporte des contraintes de conformité pour l'asphaltage.
  - En fonction du type de revêtement de chaussée, il pourrait y avoir un impact sur le niveau sonore.
- **Nettoyage Rang Saint-Antoine** : Cette solution ne devrait être considérée que temporairement, car ses résultats sont peu probants. Si les autres solutions sont appliquées, cette solution devrait être caduque.

Des précisions sur certaines des solutions discutées ont été fournies par les représentants de la Direction régionale de santé publique (DSP). Elles figurent à l'annexe 4.

Mme Malo-Sauvé propose aux membres de faire confiance aux résultats, ceux-ci étant le fruit du travail très exhaustif d'évaluation réalisé par le Comité depuis plusieurs mois. Elle dévoile ensuite les résultats. Le tableau final présentant les résultats de l'évaluation des solutions figure à l'annexe 5.

Les solutions retenues à la suite de l'exercice d'évaluation sont les suivantes :

Solutions	Secteurs d'application
Construire à distance suffisante du chemin (règlements municipaux)	Rang Saint-Léon
Définir un chemin prioritaire pour les travailleurs de la construction	Avenue Royale (SFLN)
Améliorer le contrôle de la vitesse/mettre en place des analyseurs de circulation ou radars/améliorer la signalisation routière	Avenue Royale (STDC) Rang Saint-Léon Rang Saint-Antoine Avenue Royale (SFLN) Chemin de l'Abitibi
Asphalter le chemin de l'Abitibi	Chemin de l'Abitibi
Réduire la limite de vitesse dans la côte du rang Saint-Léon	Rang Saint-Léon
Mettre en place une route de contournement	Avenue Royale (STDC) Rang Saint-Léon Rang Saint-Antoine
Utiliser des abat-poussières	Chemin de l'Abitibi
Mettre en place un projet pilote avec le MTQ pour l'interdiction de frein moteur	Avenue Royale (STDC) Rang Saint-Léon Rang Saint-Antoine
Déplacer les résidences plus loin de la route	Rang Saint-Antoine

Rachat de propriétés (gré à gré)	Rang Saint-Antoine
Optimiser la géométrie des chemins à la taille des composantes et adapter les projets à la géométrie du chemin	Avenue Royale (STDC) Rang Saint-Léon Rang Saint-Antoine

## 6 CHOIX DES SOLUTIONS RETENUES ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mme Malo-Sauvé propose que la prochaine rencontre permette d'identifier les différentes contraintes associées aux solutions retenues avec la contribution des différents intervenants et ministères concernés. Elle propose de soumettre aux membres des « devoirs de réflexion » afin de mettre la table aux discussions de la prochaine et dernière rencontre du Comité. L'objectif sera de dégager une recommandation consensuelle sur le scénario de solutions répondant le mieux aux enjeux d'harmonisation des usages de la Seigneurie-de-Beaupré.

Les « devoirs » proposés aux membres incluent :

- Le portrait des contraintes quant aux solutions retenues, qui supportera la réflexion quant à la priorisation de celles-ci;
- La réflexion sur les modalités d'application des solutions et la proposition de leur scénario d'engagement, conditionnel à la recommandation du Comité.

Ces documents cadres visant à supporter la réflexion des membres figurent respectivement en annexe 6 et en annexe 7.

### SUIVIS – Rencontre du 14 septembre 2015

1. Prendre le temps de faire « ses devoirs » en vue de la prochaine rencontre (seront proposés par courriel quelques semaines avant la réunion du Comité) ;

## 7 TENEUR DU RAPPORT

Mme Malo-Sauvé propose que Transfert fournissent une table des matières préliminaires pour faciliter la réflexion des membres sur la teneur du rapport de recommandations.

Les questions et commentaires soulevés sont les suivantes :

Questions et commentaires	Réponse
Il importe de détailler au maximum les solutions retenues. On ne voudra pas recommander une solution sans d'abord en avoir discuté les modalités d'application.	
Comment va se dérouler la prochaine rencontre? Aurons-nous l'occasion d'approfondir les discussions? Certaines solutions discutées sont déjà en œuvre, d'autres sont à évaluer.	<b>Mme Malo-Sauvé :</b> Il faut voir le travail réalisé comme un entonnoir qui se referme. Nous aurons effectivement des discussions plus ouvertes lors de la prochaine rencontre, mais avec le temps qu'il nous reste, nous ne

	pourrons pas entrer dans un niveau de détail trop précis. Nous souhaitons arriver à brosser un éventail de recommandations, sur la base d'un portrait des contraintes de chacune des instances concernées par la mise en œuvre des solutions.
Il importe de ne pas s'égarer dans des détails. Les recommandations du Comité doivent être sérieuses et servir de guide pour toutes les parties prenantes et surtout pour les instances responsables de la mise en œuvre des solutions préconisées. On souhaite terminer le processus avec un rapport pertinent.	
Quelles sont les suites attendues du rapport quant à la mise en œuvre des solutions?	<b>Mme Malo-Sauvé :</b> La prochaine rencontre permettra de statuer sur la priorisation des solutions. Ce n'est pas une rencontre pour réfléchir, c'est une rencontre pour décider. Tout le monde doit arriver préparé.
En vue de la formulation de nos recommandations, il faudra bien garder en tête l'engagement formel de Boralex pour la mise en place d'un chemin de contournement advenant un nouveau projet.	

#### SUIVIS – Rencontre du 14 septembre 2015

2. Fournir une table des matières préliminaires du rapport de recommandations aux membres avant la prochaine rencontre ;

### 8 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

Aucun point n'est apporté aux récents développements.

### 9 VARIA

Aucun point n'est apporté au varia.

### 10 PROCHAINE RENCONTRE

Un sondage Doodle sera envoyé aux membres afin d'identifier la date de la prochaine rencontre.

#### SUIVIS – Rencontre du 14 septembre 2015

3. Envoyer un sondage Doodle aux membres afin d'identifier la date de la prochaine rencontre.



Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre prend fin à 21h15.

**Production du compte rendu**

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société

Personne-ressource du Comité